

Rapport de la Commission des Finances (COFIN) Préavis 14/2024 - « Construction et réhabilitation de collecteurs EC et EU – Demande d'un crédit de construction »
--

Madame la Présidente,

Monsieur le Syndic,

Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La CoFin, composée de Madame Cosette Perfect et Messieurs Sandy Warth, Marco Caffaro, Yves Fauth, Erich Dürst, Cyril Duruz, Patrick Eerdmans et votre président rapporteur, a étudié le préavis 14/2024 – «Construction et réhabilitation de collecteurs EC et EU – Demande d'un crédit de construction» lors de sa séance du 14 mai 2024.

Monsieur Nicolas Garoflid était absent excusé et remplacé par Monsieur Patrick Eerdmans.

Monsieur Marc Veraguth était absent excusé et remplacé par Madame Cosette Perfect.

Monsieur Michael Crottaz était absent excusé

M. Alain Monod, en sa qualité de Municipal des Finances, était présent afin de répondre aux questions des commissaires.

Informations de Monsieur le Syndic

Monsieur le Syndic indique que ces travaux étaient prévus plus tardivement, mais que les travaux ont dû être anticipés à cause de nouvelles constructions.

Il indique également que l'amortissement aura lieu sur 30 ans.

Discussion générale

Il n'y a pas de question particulière de la commission.

Nous passons au vote.

Conclusions :

C'est à l'unanimité que la Commission des Finances vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers d'accepter le préavis 14/2024 - «Construction et réhabilitation de collecteurs EC et EU – Demande d'un crédit de construction».

Epalinges, le jeudi 16 mai 2024

Président rapporteur, Guillaume Graf